

**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Municipalité du Village de Stukely-Sud**

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Stukely-Sud, tenue le dix-huitième jour du mois de septembre deux mille dix-sept à 9 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

le conseiller Denis Garneau, siège numéro 1  
le conseiller Jean-Paul Barrette, siège numéro 2  
le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4  
la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5

Sont vacants les sièges numéro 3 et 6

formant quorum sous la présidence du maire Eutiquio Alvarez. La secrétaire-trésorière adjointe Guylaine Lafleur consigne les délibérations.

Il y a aucune personne dans l'assistance.

---

**Constat et mention sont faits par le Maire que tel que stipulé à l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié au moins deux jours d'avance par la secrétaire-trésorière adjointe, à tous les membres du conseil ainsi qu'au maire, le 1er septembre 2017.**

---

**2017.09.181 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 9h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2017.09.182 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu :

**QUE** le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1) *OUVERTURE DE LA SÉANCE*

2) *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

3) *EMBAUCHE CONTRACTUELLE DE MME CAROLE VAILLANCOURT EN SOUTIEN À LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE.*

4) *PÉRIODE DE QUESTIONS*

5) *CLÔTURE DE LA SÉANCE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2017.09.183 3. EMBAUCHE CONTRACTUELLE DE MME CAROLE VAILLANCOURT EN SOUTIEN À LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE.**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le 7 avril 2017 Mme Guylaine Lafleur, secrétaire-trésorière adjointe occupe par intérim le poste de Mme Louise Tremblay, directrice générale;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil avait adopté la résolution 2017.06.106 pour un service de remplacement temporaire de Directeur(trice) général(e) si après le 18 juin 2017 le congé de Mme Tremblay se prolongeait;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a reçu deux candidatures pour le poste;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a rencontré une candidate pour le poste;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu;

**QUE** pour répondre aux besoins du service, le conseil autorise l'embauche de Mme Carole Vaillancourt comme personne ressource venant en aide à la Directrice générale par intérim.

**QUE** Mme Vaillancourt est embauchée à titre de travailleur autonome, à raison de deux (2) jours semaine. Lorsque nécessaire, la Directrice générale par intérim est autorisée à demander une 3<sup>e</sup> journée de travail/semaine. (poste budgétaire 02.13000.141)

**QUE** les conditions de cette entente soient les suivantes : le taux horaire versé est de 30\$ et les frais de déplacement autorisés sont de 20\$/jour. (poste budgétaire 02.13000.310)

**QUE** cette entente est pour une durée indéterminée puisque le conseil ne peut prévoir la date de retour de la directrice générale actuelle, Mme Louise Tremblay.

**QUE** pour mettre fin à cette entente, un avis écrit de 10 jours ouvrables sera remis par l'une ou l'autre des parties.

**QUE** Mme Guylaine Lafleur continuera d'occuper le poste de directrice générale par intérim jusqu'au retour de Mme Louise Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

(Aucune question) Questions du public sur le site internet de la municipalité  
[www.stukely-sud.com](http://www.stukely-sud.com)

**2017.09.184**

## **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Céline Delorme Picken propose la levée de la séance à 9h07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

Eutiquio Alvarez  
Maire

---

Guylaine Lafleur  
Secrétaire-trésorière adjointe